

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 19 mars 1992

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

[*Traduction*]

LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

RAPPORT PUBLIC POUR 1991

L'hon. Doug Lewis (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, aux termes du paragraphe 32(2) du Règlement, je voudrais déposer, dans les deux langues officielles, des exemplaires du rapport public du Service canadien du renseignement de sécurité pour l'année 1991.

Je demande que le rapport soit renvoyé au Comité permanent de la justice et du solliciteur général.

* * *

DÉCRETS DE NOMINATION

REVOI AU COMITÉ PERMANENT

L'hon. Doug Lewis (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je voudrais déposer un décret de nomination, dans les deux langues officielles, que le gouvernement a pris récemment. Aux termes du paragraphe 110(2) du Règlement, le décret est renvoyé d'office au Comité permanent des communications et de la culture.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

DÉCLARATION ANNUELLE

L'hon. Doug Lewis (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, il y a un an, le gouvernement a annoncé que le solliciteur général ferait chaque année au Parlement, à partir de 1992, une déclaration sur la sécurité nationale.

[*Français*]

J'ai le plaisir de faire aujourd'hui cette première déclaration.

[*Traduction*]

Je vais parler des trois aspects suivants de notre sécurité nationale: l'évolution de la situation internationale; les défis en matière de renseignement de sécurité auxquels le Canada doit faire face au cours de la présente période de transition à l'échelle internationale; l'engagement ferme pris par le gouvernement envers la protection des libertés fondamentales et la sécurité des Canadiens.

• (1010)

Aujourd'hui, les Canadiens sont engagés dans un important débat sur l'avenir de leur pays. Nous avons à prendre des décisions sur certaines des questions les plus fondamentales qu'un peuple puisse se poser. Nous formons un peuple privilégié, nous qui pouvons compter sur des institutions et des traditions axées sur la consultation publique, qui nous permettent d'évaluer ces questions de façon éclairée et selon des principes démocratiques.

Nous sommes encore privilégiés sous un autre aspect.

[*Français*]

Pour la première fois en une génération, nous pouvons envisager l'avenir sans nous soucier de la guerre froide.

[*Traduction*]

Nous venons d'entrer dans une nouvelle ère dans les affaires des nations. La guerre froide est terminée. Le rideau de fer est tombé. L'Union soviétique s'est écroulée. Les pays de l'Europe centrale et orientale cherchent leur propre voie. C'est une époque qui fait naître des espoirs et des attentes. Les Canadiens partagent les mêmes espoirs, et nous nous sommes engagés à faire tout notre possible pour qu'ils se réalisent.

Mais l'histoire nous apprend que les périodes de transition sont également des périodes qui peuvent présenter des dangers. Au cours des derniers mois, la longue liste des conflits régionaux s'est allongée—with l'éclatement des hostilités en Yougoslavie et dans certaines parties de l'ancien empire soviétique. Des dictateurs imposent encore leur volonté dans bien des pays, pratiquant le terro-